

PROJET DE NOUVELLE MAISON PAROISSIALE



Newsletter n°2
Dimanche 6 juin 2021



ÉDITO DU PÈRE EMMANUEL

MEMBRES ET BÂTISSEURS DU CORPS DU CHRIST

Chers Paroissiens,

Avec les membres du Conseil paroissial immobilier (CPI), nous sommes vraiment très heureux de vous offrir cette présentation de l'avancée de notre projet de maison paroissiale. Vous trouverez dans cette Gazette spéciale des informations sur l'état des différentes actions, une réponse aux questions spécifiques, une présentation des nouveaux membres du CPI. Au nom de toute la paroisse, je voudrais exprimer, une fois de plus, toute notre gratitude et notre reconnaissance à Jean-Louis Bétouret, ainsi qu'à Gérard Chapeaux. Je rends hommage à leur inlassable dévouement, à leur générosité et à leurs compétences mises au service de la mission. À la suite de Gérard, Xavier Maitrier a accepté de prendre la coordination du CPI. À lui aussi vont nos remerciements et nos encouragements, ainsi qu'à tous les membres du CPI.

Cette communication est là pour nous donner des informations concrètes. Elle veut aussi nous sensibiliser sur ce projet. Il concerne chacun d'entre nous. En effet, notre paroisse est d'abord faite des pierres vivantes que nous sommes tous. Le Christ est notre pierre de fondation. Il est aussi notre pierre d'angle. En Lui, la construction de la communauté s'élève

harmonieusement avec l'aide de tous. À travers la prière, humble et secrète, la célébration des liturgies, le service des pauvres, l'annonce de foi, une paroisse se construit avec tous les paroissiens. Voilà pourquoi, ce projet est l'affaire de tous. Chacun y apportera sa pierre par la prière d'abord et aussi par une action concrète selon ses capacités.

En ce dimanche où nous célébrons la fête du Corps et du Sang du Christ, nous recevons cet état des lieux du projet. Cela nous rappelle le sens de cette nouvelle maison paroissiale : construire toujours davantage le Corps du Christ pour que notre paroisse soit toujours davantage fidèle à son histoire d'accueil de tous, de solidarité, d'évangélisation, de proximité. Aussi, je veux redire toute mon admiration et ma gratitude à tous les bénévoles qui se donnent depuis tellement d'années. Ils sont une source d'inspiration pour les plus jeunes. Nous voulons nous inscrire dans leur fécondité.

Que le Seigneur vienne bénir tous les fidèles de la paroisse et tous les habitants du quartier ! Qu'il fasse de nous les membres de Son Corps !

Père Emmanuel GOUGAUD

VUES DU PROJET

Projet susceptible d'être ajusté dans le cadre du dépôt de permis de construire.



PERSPECTIVE - VUE RUE HAUTE - SUD



PERSPECTIVE - VUE RUE BASSE - NORD

SYNTHESE DE LA CONSULTATION DES PAROISSIENS

Le diocèse de Versailles a confirmé sa volonté de maintenir la paroisse Sainte Bernadette comme paroisse autonome et de la doter d'une nouvelle maison paroissiale pour lui permettre de remplir au mieux sa mission d'évangélisation au sein du quartier pour les décennies à venir.

Le projet de la future maison paroissiale a été soumis à l'avis des paroissiens au cours de ces trois derniers mois (de février à avril 2021). Durant cette période, les plans et perspectives de la future maison paroissiale ont été exposés au fond de l'église et le conseil paroissial immobilier (CPI) a recueilli les commentaires des paroissiens notamment à l'issue des messes dominicales ou par mail. En voici ci-après la synthèse.

Vous avez été très nombreux à vous exprimer et à soutenir massivement ce projet, en soulignant notamment :

- la présence des prêtres à côté de l'église au cœur de la paroisse, grâce à 2 logements dignes de ce nom et indépendants des locaux dédiés aux activités paroissiales ;
- des locaux bien dimensionnés et adaptés aux activités de la paroisse, avec un espace d'accueil ouvert et de plain-pied sur la cour, une belle salle de réunion qui pourra être mise à disposition des paroissiens pour fêter baptêmes, premières communions... et suffisamment de salles pour accueillir simultanément plusieurs activités pastorales ;
- des extérieurs valorisés au mieux, offrant de belles sorties de messe, un espace convivial sans voiture et sécurisé pour les enfants entre l'église et la maison paroissiale ...

Certains paroissiens ont questionné la taille et le coût du projet et se sont interrogés sur la faisabilité d'une rénovation de l'actuel presbytère, solution supposée moins onéreuse que la construction d'une nouvelle maison paroissiale.

La rénovation de l'existant a été envisagée par le CPAE et l'Evêché, lesquels n'ont pas retenu cette solution car elle aboutissait à dépenser beaucoup d'argent pour un bâtiment qui ne répond plus aux besoins de la paroisse en raison de son agencement et dont les équipements vétustes deviennent inappropriés à ses usages.

Concernant le futur bâtiment, les besoins exprimés par les paroissiens ont été transmis à l'Evêché qui a saisi deux cabinets d'architectes pour qu'ils proposent chacun les plans de la future maison paroissiale. Les deux projets remis présentaient le même nombre de salles, la même orientation et un même positionnement sur la parcelle. La Mairie et l'Evêché ont porté leur choix sur le projet le plus simple avec une emprise au sol la plus faible, c'est ce projet qui a été soumis à la consultation des paroissiens.

Sur la taille du bâtiment : il répond aux besoins qui ont été exprimés par les équipes et les paroissiens interrogés par le CPI. Les paroissiens ont souhaité un accueil plus ouvert, plus

convivial, un espace de réunion plus important, un oratoire... Ils ont également souhaité que les prêtres habitent sur la paroisse rejoignant en cela la volonté de l'évêché.

Ainsi, la nouvelle maison paroissiale disposera d'un accueil plus grand et plus convivial, d'une salle polyvalente de 130 m² (au lieu de 90 m² aujourd'hui), d'un appartement T3 pour le curé et d'un T2 pour un second prêtre, d'un oratoire... La création d'un parking en sous-sol permettra de rendre piéton tout l'espace situé entre l'église et la maison paroissiale. Par ailleurs, le sous-sol de l'église sera désormais dédié au seul stockage de matériel.

Concernant l'esthétisme du bâtiment, l'objectif recherché est la construction d'un bâtiment parfaitement intégré dans le quartier (revêtement en brique et enduits). Très respectueux de l'environnement, la nouvelle maison paroissiale sera un bâtiment à énergie positive dans l'esprit de la future norme RE 2020. Le groupe Eglise verte de la paroisse est impliqué dans le projet. Des dispositifs de récupération des eaux de pluie et de chauffage solaire ont été demandés.

D'autres questions plus spécifiques ont été posées par les paroissiens. Afin de ne pas surcharger cette communication, les réponses seront consultables sur le site de la paroisse ainsi que sur un panneau d'affichage au fond de l'église pendant tout le mois de juin.

Le projet est maintenant approuvé dans ces grandes lignes. Nous entrons dans la phase de réalisation. A ce stade et sous réserve de l'obtention dans des délais raisonnables des autorisations administratives, notamment du permis de construire, et de la confirmation du bouclage économique de l'opération, les principaux jalons seraient les suivants :

- été 2021 : dépôt et obtention du permis de construire et des autorisations administratives ;
- automne / hiver 2021 : consultation et choix des entreprises pour la construction du bâtiment ;
- printemps 2022 : début des travaux ;
- automne 2023 : installation dans notre nouvelle Maison paroissiale.

Il ne s'agit cependant que d'un planning prévisionnel susceptibles d'ajustements ...

Bien sûr pendant la durée des travaux (2022 / 2023), la Pastorale continue... L'EAP (Equipe d'Animation Paroissiale) travaille dès à présent à des solutions transitoires pour l'hébergement des activités de la paroisse. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement du projet, n'hésitez pas à faire part de vos commentaires et suggestions par mail à stebnadette78@gmail.com et bien sûr à l'occasion d'échanges avec le Père Emmanuel ou les membres du CPI.